



Dispositif pHARe 2025-2026

publié le 29/09/2025 - mis à jour le 30/09/2025

Chers parents, chers élèves,

Depuis 2023, tous les établissements sont tenus de mettre en place un programme de lutte contre le harcèlement, le programme pHARe.

Vous trouverez ci-joint un document détaillant ce dispositif au collège René Caillié.

Cordialement,

Mme Nourigeon (infirmière scolaire) et Mme Largeaud (assistante d'éducation)

En pièces jointes : le Protocole pHARe de veille au bien-être et son infographie.

 [infographie_protocole_mpp_](#) (PDF de 249 ko)

 [protocole_de_veille_au_bien_etre](#) (PDF de 410.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.